



CSA-SD du 08 février 2024

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Administratif spécial départemental du Vaucluse,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement.

Dans le 1er degré, les dotations en emplois du département du Vaucluse, bien que la démographie soit à la baisse, ne sont pas suffisantes et mettent le fonctionnement du service public d'éducation du 1er degré dans des difficultés majeures ;

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de la finalisation du dédoublement dans les classes de GS en éducation prioritaire et de la progression de la scolarisation en TPS dans les quartiers prioritaire de la politique de la ville.

En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail pour les personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves. Les retards pris dans le remboursement des frais ou le paiement des indemnités est un exemple criant, à corréliser avec de nouveaux logiciels de gestion dégradant les conditions de travail des personnels administratifs.

Pour l'UNSA Éducation, la question de l'uniforme à l'école n'est absolument pas la priorité de la profession, ni de nos syndicats. Nous estimons qu'il y a des problèmes bien plus urgents à gérer que cette question qui ne résoudra aucun des maux de l'école et risque plutôt de créer des difficultés liées face aux non-acceptations à prévoir. L'UNSA Éducation souhaite que l'avis des personnels soit suivi avant toute mise en œuvre dans une école ou un établissement.

Dans la vision globale portée l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École.

Un état critique a été atteint.

Dans le 1er degré, les priorités gouvernementales de la rentrée 2024 pour l'accompagnement de l'école inclusive sont la création d'ULIS, d'unités d'enseignement et de pôles d'appui à la scolarité. Pourtant dans le document de préparation de la rentrée 2024 pour notre département, peu de créations apparaissent.

De nombreux seuils semblent dépassés, ce que nous déplorons encore et encore, notamment sur l'impossibilité des collègues à effectuer une répartition « tenable » des effectifs en incluant le critère de 24 en GS, CP et CE1. De nombreuses ouvertures auraient dues et devraient être prononcées afin de mettre en place cette directive ministérielle.

De plus, nous ne pouvons toujours pas et ne pourrons jamais cautionner les classes dédoublées en « co-enseignement » dans une seule salle avec 30 – 31 élèves d'éducation prioritaire, et 2 adultes voire plus (enseignants, ATSEM, AESH ...) ! **Au nom de l'Unsa Éducation, nous réitérons notre demande d'un seuil critique de 24 lorsque le dédoublement se fait en co-enseignement dans une seule classe (soit 2 CP ou CE1 ou GS à 12).**

En faisant cela, de nombreuses ouvertures auraient dues et devraient être réalisées.

Cela permettrait une vraie amélioration des conditions de travail des enseignant-es, et surtout pour leurs élèves d'éducation prioritaire.

Concernant les décharges de directions de 1 à 3 classes, nous attendons toujours le planning à l'année de celles-ci ainsi que le fléchage de ces remplacements.

Nous attendons également, comme les remplaçants, la fiche de vœux pour l'ensemble des remplaçants, comme annoncé lors d'instances antérieures.

Nous nous félicitons de la volonté d'augmenter le nombre de remplaçants. Cependant, 5 postes ne suffiront pas à rattraper les manques. Ces 5 postes suffisent à peine à soutenir les journées de direction de 1 à 3 classes, par exemple.

D'après notre estimation de 2021 il en manque une vingtaine pour assurer les remplacements ainsi que les décharges de direction de 1 à 3 classes.

Ils sont parfois déjà rattachés à une classe à l'année et des contractuels ont été recrutés. Nous souhaitons en toute transparence pouvoir disposer de ces informations précises, à la fois le contingent de remplaçants déjà bloqués, mais également le nombre de contractuels recrutés, en les dissociant des alternants.

Nous souhaitons le retour du moratoire UNSA sur les directions d'écoles qui pourraient être impactées par les fermetures de classe, et nous insistons sur les décharges de 25% qui seraient perdues. En effet, cela demanderait que très peu d'ETP pour subvenir artificiellement sur un an à ce maintien et permettrait à ces écoles passant de 4 à 3 classes, et notamment les directions d'écoles, d'encaisser le choc et la difficulté liée à cette éventuelle fermeture.

Pour le moment au vu des documents de travail, cela correspondrait à une balance de 0.58 ETP.

Au-delà de ces mesures d'accompagnement en aval, il serait temps d'entamer une réflexion en amont sur le maillage territorial des écoles afin de pouvoir les maintenir tout en permettant des groupes classes suffisants pédagogiquement (et non surchargés, je précise). Les regroupements pédagogiques intercommunaux sont un des leviers permettant cela.

Nous demandons que soit entamé avec les municipalités et les organisations syndicales, un travail de réflexion, afin de sauvegarder et promouvoir les écoles rurales ou isolés, tout en leur permettant de fonctionner durablement, avec stabilité et sérénité. L'ajout des prévisions et constats des deux dernières années, cumulé aux prévisions sur les prochaines rentrées est un bon début et nous remercions encore l'administration et ses personnels pour la qualité des documents et de leur facilité d'utilisation.

Cela ne devrait plus être les mobilisations de parents d'élèves, communes ou syndicats d'enseignants qui réussissent à annuler des fermetures, mais bien une réflexion globale entre acteurs de la communauté éducative en amont et lors de travaux communs.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'au-delà des annulations de fermeture de Sault et de Bedoin, grâce à nos interventions, à celles des municipalités et des demandes de la préfète, nous demandons également l'annulation de la fermeture de Villelaure, ainsi que plus précisément le sursis à la fermeture de Roaix et Rasteau, dans une réflexion autour d'un rapprochement éventuel en vue d'un RPI. De même, le bassin professionnel d'Apt et le gel de la carte d'éducation prioritaire ne permettant pas son reclassement, nous souhaiterions, comme chaque année, une attention particulière aux écoles Giono et Bosco. Pour rappel, malgré les effectifs bas, vos prédécesseurs, M le Directeur académique, n'effectuaient qu'une fermeture sur les deux écoles à la place de deux, voire trois sur certaines années.

Le cas particulier d'Avignon et de la création de l'école Joly Jean doit nous interroger. Est-ce normal que la communauté éducative apprenne via la presse ou du « bouche à oreille » les modifications importantes que cette création engendrerait ? Nous les premiers, dans cette instance, n'avons pas encore de données en groupe de travail le 22 janvier dernier. Est-ce anticipé ? Est-ce le fruit d'une réflexion commune entre tous les acteurs impliqués ou impactés par ces changements ? Je ne crois pas.

Un autre exemple criant est sur Cavaillon, et sans revenir sur les CLA qui sont actuellement inopérants dans les retours de terrain, l'école de Castil Blaze ne sera pas ni en conformité, ni en réflexion, sonore, thermique ou d'hygiène, d'accueillir une fusion à la rentrée ainsi que dès maintenant avec de potentiels travaux qui commenceraient. Cette alerte est déjà remontée par divers canaux et nous demandons à ce que cette fusion, si elle doit avoir lieu, se fasse dans des conditions de travail et d'accueil d'élèves qui ne sont pour le moment pas réunies. L'anticipation et la concertation avec les acteurs de l'éducation semble là aussi peu prioritaire.

Derrière ces effectifs, ces chiffres, M le Directeur académique, Mesdames et Messieurs, il y a également une communauté éducative engagée pour son école de village ou de ville. Il y a également des questions de société autour des écoles privées alentours. Mais il y a avant tout des personnels mobilisés pour la réussite de l'école publique laïque et de ses élèves. Des personnels qui souffrent désormais des conditions de travail qui se dégrade, et qui attende plus de vous, de nous, CSA-SD.

Au-delà du constat accablant de l'absence de poste supplémentaire dans le premier degré et quand bien même la baisse des effectifs est réelle, l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des élèves auraient pu être mis en place cette année. Ce ne sera pas ou peu le cas.

Pour finir, des possibilités s'offrent à vous, M le Directeur académique, de transformation provisoire des postes de maitre G non-pourvus par exemple, en poste de remplaçants supplémentaires sur l'année scolaire. Ce sujet est double : le manque de départ en formation CAPPEI ainsi que le manque de remplaçants.

Le département des Bouches-du-Rhône augmente très sensiblement ses départs en CAPPEI, quid du Vaucluse ?

C'est en tout cas ce que nous demandons aujourd'hui.

Intervention d'Olivier Montel pour l'UNSA Éducation Vaucluse